

COMPTE-RENDU- CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30/04/2014

Présents : Jean-Luc FARENC, Joël CABROL, Michel BOURDEL, Maria GERS, Georges RAMIREZ, Monique RIBOT, Alain AMALRIC, Danièle ESCUDIER, Daniel PEIGNÉ, Philippe BARTHÈS, Guy CATHALA, Stéphanie BENOIT, Serge LAFON, Michèle VINCENT, Claude CORBAZ, Marjoleine FABRE, Bernard PRAT, Isabelle CALAS, Michèle VIDAL, Florent GUTKIN

Le PV de séance du conseil communautaire du 7 avril 2014 est approuvé.

Election des vice-présidents :

M. le Président fait part à l'assemblée délibérante de la proposition du bureau d'élire quatre vice-présidents afin de représenter la communauté de communes à l'extérieur de son périmètre d'actions. L'assemblée approuve.

M. le Président demande à l'assemblée délibérante s'il y a un candidat pour la première vice-présidence. M. Bernard Prat est candidat. Il obtient dix-neuf voix (19) et est proclamé 1^{er} vice-président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré.

M. Daniel Peigné se présente comme 2nd vice-président. Il obtient dix-huit voix (18) et est proclamé 2^e vice-président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré.

M. Serge Lafon est candidat à la 3^e vice-présidence. Il obtient dix-neuf voix (19) et est proclamé 3^e vice-Président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré.

M. Jean-Luc Farenc est candidat pour la 4^e vice-présidence. Il obtient dix-sept voix (17) et est proclamé 4^e vice-président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré.

Election des représentants dans les organismes extérieurs :

Syndicat mixte de l'Aéroport Régional de Castres-Mazamet :

M. Daniel Peigné
M. Serge Lafon
Mme Michèle Vidal
M. Guy Cathala
M. Alain Amalric
M. Georges Ramirez

Syndicat mixte du Bassin de l'Agout :

Titulaires : M. Georges Ramirez, M. Serge Lafon
Suppléants : M. Alain Amalric, M. Joël Cabrol

Syndicat Mixte du SCoT du Pays d'Autau :

TITULAIRE	SUPPLEANTS
Joël Cabrol	Jean-Luc Farenc
Daniel Peigné	Maria Gers
Georges Ramirez	Monique Ribot
Danielle Escudier	Alain Amalric
Michèle Vincent	Marjoleine Fabre
Florent Gutkin	Bernard Prat

Syndicat Mixte TRIFYL :

- De désigner M. Serge Lafon, délégué titulaire,
- De désigner Mme Danièle Escudier, délégué suppléant.

Parc naturel Régional du Haut-Languedoc :

- 1 : Développement économique, agriculture : Michèle VINCENT
- 2 : Énergie et valorisation des ressources naturelles, forêt : Michel BOURDEL
- 3 : Communication et évaluation, culture, éducation à l'environnement : Michèle VIDAL
- 4 : Valorisation touristique du territoire : Danièle ESCUDIER
- 5 : Aménagement de l'espace, biodiversité : Serge LAFON

Association des élus du Pays d'Autau :

- M. Philippe Barthès,
- M. Claude Corbaz,
- M. Jean-Luc Farenc,
- M. Bernard Prat
- M. Georges Ramirez
- M. Michel Bourdel

Conseil de développement du Pays d'Autau :

- Mme Marjoleine Fabre,
- Mme Danièle Escudier
- Mme Stéphanie Benoit,
- Mme Monique Ribot,
- M. Daniel Peigné,
- M. Jean-Luc Farenc

Syndicat mixte du Réseau des Ecoles de la Vallée du Thoré :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
PHILIPPE BARTHES	GUY CATHALA
MARJOLEINE FABRE	MICHELE VINCENT
LAFON SERGE	ISABELLE CALAS
MONIQUE RIBOT	JOËL CABROL
DANIELE ESCUDIER	GEORGES RAMIREZ
MARIA GERS	ALAIN AMALRIC

Comité National d'Action Sociale

M. Philippe Barthès

Election des commissions :

M. le Président présente à l'assemblée délibérante la proposition du bureau afin de créer quatre commissions de travail au sein de la communauté de communes :

- environnement : SPANC, réduire le tonnage de déchets, périmètre de protection des captages d'eau potable...
- économie : développer l'activité industrielle, maintenir l'activité économique, favoriser les circuits courts, réduire la fracture numérique...
- cadre de vie : accueil des nouvelles populations, documents d'urbanisme (PLUI), transports, embellissements et revitalisation des centres bourgs, maintien des services...
- tourisme : maintenir et développer le tourisme, créer une destination attractive (activités de pleine nature...), développer l'office de tourisme en partenariat...

Les commissions sont force de propositions. Le bureau prend note des avancées des commissions, il les valide ou non. Les propositions définitives seront soumises au vote du conseil. Les finances seront évoquées avec l'ensemble des conseillers communautaires qui le souhaitent en bureau et votées en Conseil. Le responsable de la commission organise des réunions afin d'impulser une dynamique forte sur la création et le suivi des projets. En fonction de la charge de travail, il peut déléguer des thématiques. La commission communication est transversale. Elle est un outil au service des autres commissions.

Le bureau doit proposer des projets pour l'année en cours mais les commissions peuvent également faire remonter des idées.

L'assemblée délibérante approuve. Chaque élu s'inscrit dans une ou plusieurs commissions.

Commission « environnement » : 5 membres

- M. Serge Lafon : responsable de la commission
- Mme. Maria Gers

- Mme Danièle Escudier
- M. Michel Bourdel
- M. Philippe Barthès

Commission « vie économique » : 9 membres

- M. Bernard Prat : responsable de la commission
- M. Claude Corbaz
- Mme Michèle Vincent
- M. Alain Amalric
- M. Joël Cabrol
- M. Daniel Peigné
- Mme Isabelle Calas
- Mme Stéphanie Benoit
- Mme Michèle Vidal

Commission « cadre de vie » : 9 membres

- M. Bernard Prat et M. Jean-Luc Farenc : responsables de la commission
- Mme. Danièle Escudier
- M. Claude Corbaz
- Mme Marjoleine Fabre
- M. Joël Cabrol
- Mme Monique Ribot
- M. Guy Cathala
- Mme Michèle Vidal

Commission « tourisme » : 10 membres

- M. Philippe Barthès : responsable de la commission
- Mme. Danièle Escudier
- Mme Michèle Vincent
- M. Maria Gers
- M. Stéphanie Benoit
- Mme Isabelle Calas
- Mme Monique Ribot
- Mme Michèle Vidal
- Mme Marjoleine Fabre
- M. Bernard Prat

La commission appel d'offre est constituée de :

Président de droit : M Philippe Barthès

- M. Bernard Prat, titulaire
- M. Daniel Peigné, titulaire
- M. Joël Cabrol, titulaire
- Mme Marjoleine Fabre, suppléant
- M. Michèle Vincent, suppléant
- M. Alain Amalric, suppléant

Election du bureau :

Le bureau est composé de l'ensemble des maires.

Indemnités des élus :

Le conseil communautaire décide :

- d'attribuer au Président une indemnité de fonction dont le taux est porté à 32,25 % de l'indice 1015
- d'attribuer aux Vice-Présidents une indemnité de fonction dont le taux est porté à 16,5 % de l'indice 1015
- d'approuver le remboursement des frais de déplacement pour les élus (sauf pour le Président et les vice-présidents) avec la production d'un justificatif sous forme d'un ordre de mission ponctuel sur les bases de l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux d'indemnités kilométriques ci-dessous :

CATEGORIES (puissance fiscale du véhicule)	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Au-delà de 10 000 km
De 5 CV et moins	0,25 €	0,31 €	0,18 €
De 6 CV et 7 CV	0,32 €	0,39 €	0,23 €
De 8 CV et plus	0,35 €	0,43 €	0,25 €

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales :

Le produit fiscal attendu par les taxes additionnelles est de 370 544€. Le produit attendu de la fiscalité éolienne est de 18 294€.

L'assemblée délibérante décide de fixer les taux d'imposition comme suit :

Taxe d'habitation	3.66 %
Taxe foncière (bâti)	2.31 %
Taxe foncière (non bâti)	7.17 %
Cotisation foncière des entreprises	3.23 %
Fiscalité professionnelle de zone	30.85 %
Fiscalité professionnelle éolienne	30.85 %

Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Afin de lisser le taux de TEOM pour l'ensemble des communes de la vallée du Thoré, celui-ci va évoluer pour les 10 ans à venir. Cette année les taux suivants sont validés par l'assemblée délibérante :

Communes	Bases prévisionnelles	Taux	Produit attendu
ZIP Initiale	2 676 911	11,37	304 365
Bout du Pont	1 072 021	5,70	61 105
TOTAL	3 748 932		365 470

Vote du budget primitif 2014

M. le Président a présenté à l'ensemble des élus communautaires souhaitant participer à cette réunion le budget prévisionnel 2014 de la communauté de communes. Une ligne intitulée « travaux divers » permettant l'équilibre du budget en investissement a été ouverte et regroupe un capital. Cette somme sera réinvestie de manière concrète au vu des projets 2014 de la haute vallée du Thoré. Ces projets seront proposés par le bureau, travaillés en commission et validés au conseil communautaire. Des décisions modificatives seront alors prises pour régulariser les lignes budgétaires et créer de nouvelles opérations.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'établir le budget primitif comme suit :

Nature	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	3 023 133,44 €	2 158 445,25 €
Recettes	3 023 133,44 €	2 158 445,25 €

Opération façades :

Afin de poursuivre cette action pour les demandes en cours, le conseil communautaire valide la poursuite du partenariat avec M. Cuquel pour l'opération façade. Le dossier de M. Laurent Fortanier est accepté afin qu'il puisse démarrer les travaux. La subvention d'un montant de 648€ ne sera attribuée et payée qu'au vu de la facture définitive.

Questions diverses :

Le chantier pour la construction de la maison de santé ayant débuté, M. le Président demande à l'assemblée s'il y aurait des volontaires pour assister aux réunions de chantier qui ont lieu le mardi matin en présence de M. Rouanet, maître d'œuvre du chantier. M. Guy Cathala, M. Serge Lafon et M. Georges Ramirez sont volontaires.